

Diplomatie



Le Canton prévoit plusieurs parcs éoliens près de la frontière. Après la grogne provoquée par le projet Eoljoux, la France veut uniformiser les procédures.

La France veut éviter d'autres imbroglios éoliens à la frontière

Prévu à deux pas de la frontière, le parc d'Eoljoux avait déclenché un bras de fer international. Les diplomates tentent d'esquiver un nouveau clash

Erwan Le Bec

Alors que le Canton prévoit pour l'heure quatre parcs éoliens dont les pales seront visibles de l'autre côté de la frontière, la France et la Suisse veulent éviter un nouvel incident diplomatique sur les alpages du Jura.

Premier et dernier en date, le projet Eoljoux s'était attiré les foudres des riverains et, à les entendre, de la moitié de l'Hexagone. Et pour cause. Porté par les communes de la Vallée, ce parc de sept éoliennes de 200 mètres de haut est prévu sur un plateau situé à 3 km du Brassus. Et à 200 mètres des premières maisons françaises de Bois-d'Amont, à en croire les détracteurs du parc. C'est la mise à l'enquête du plan d'affectation qui avait mis le feu aux poudres. Tant les voisins que le maire et plusieurs sénateurs s'étaient dits outrés d'être, officiellement, avertis au dernier moment. Bref. Après des appels aux ministres français, des pétitions et une demande officielle de renoncement



au projet vaudois, l'affaire n'est à ce jour de loin pas réglée. Le préfet du Jura français doit même prochainement se rendre à la Vallée.

Cette légère odeur de surchauffe électrique dans les relations de bon voisinage, les diplomates entendent désormais la

court-circuiter. Fin janvier, à Lausanne, la délégation française du dernier Dialogue transfrontalier a demandé, et obtenu, la création d'un groupe de travail pour uniformiser les procédures.

Ce qu'ils demandent? Plus de fluidité. «Actuellement, il y a comme un flou juridique, résume Thierry Brunet, chargé de mission de coopération transfrontalière à la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les dossiers arrivent tard dans le processus, et prennent du temps à faire le circuit complet. Les préfets n'ont ensuite que peu de temps pour évaluer si leur territoire est impacté ou non par les éoliennes suisses.» Pionnier en son genre, le dossier Eoljoux avait été envoyé «la veille» par le Canton au Ministère de l'environnement, avec copie

au département du Jura. Il avait été retourné depuis Paris en plein pendant les élections, pour le paquès qu'on connaît.

Anticiper

Les diplomates proposent de mettre au point deux méthodes communes: un meilleur délai, et un contenu adapté des dossiers. A ce jour, Français et Suisses divergent sur l'interprétation des conventions internationales (*lire ci-dessous*), avec pour effet une mésentente sur la mise à l'enquête du parc.

A l'avenir, les territoires français concernés devraient pouvoir être officiellement prévenus plus tôt des enquêtes - on parle dans l'idéal de trente jours - et au moyen de «pièces de dossiers» compatibles avec les procédures

hexagonales. En clair, l'idée est de désamorcer plus rapidement les inévitables tensions provoquées par les parcs vaudois repoussés aux confins du canton.

Pas de quoi rassurer les élus français pour autant. «Plus il y a de concertation en amont, mieux c'est, réagit le maire de Bois-d'Amont, François Godin. Mais c'est trop tard pour nous. On nous a informés au début, mais la technique a évolué plus vite que le processus. On a appris tardivement que ce seraient des éoliennes hautes de 200 mètres. On comprend la souveraineté des Suisses, mais ici les gens ont eu l'impression de subir.»

Auteur d'une interpellation de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, le sénateur du Jura Gérard Bailly a été averti du lancement de ce groupe de travail par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault. «Au moins on est pris au sérieux, sourit-il. Mais tenir au courant n'est pas tout. Il faut surtout que les Suisses poussent les études d'impact des deux côtés de la frontière. Les éoliennes ne doivent pas altérer les relations entre les communes.»

Reste que du côté suisse, le projet peine à déclencher les passions. Le Canton refuse pour l'heure de se prononcer sur une démarche nationale, tandis que Berne précise que, si les principes sont convenus, rien n'est encore formellement défini.

Un casse-tête juridique

● Quels sont les délais pour tenir informé son voisin d'un projet impactant d'une manière ou d'une autre son territoire? En matière d'éoliennes, il y a pour l'heure une école française, et une approche toute vaudoise. Les juristes suisses se basent sur plusieurs éléments. Il y a tout d'abord la LAT, qui stipule que les cantons doivent collaborer avec le pays voisin. Sans plus de précisions.

S'y ajoute le jugement rendu par le Tribunal cantonal à propos du projet éolien de Sainte-Croix. Aux opposants, la Cour avait rétorqué que la convention internationale en matière de construction transfrontalière, la convention dite d'Espoo, ne s'appliquait pas, puisque les éoliennes ne figuraient que dans une liste qui n'est formellement pas encore entrée en vigueur. Et ce quand

bien même la Suisse et la France l'avaient ratifiée. Pour les juristes de l'Hexagone en revanche, la même convention reste toutefois ouverte quant au type de construction pouvant impacter le voisin, et ce même sans citation explicite.

Reste que, pour l'heure, aucun texte ne mentionne de délai obligatoire. Le dialogue transfrontalier a encore des progrès à faire.

Hôpiclowns est rebaptisé et poursuit sa mission

L'association fondée à Sainte-Croix en 2014 est devenue Fil Rouge. Et elle intervient désormais dans quatre institutions

L'histoire de l'association fondée à Sainte-Croix en 2014 suit son fil. Rouge en l'occurrence, puisque Hôpiclowns Sainte-Croix est officiellement devenu Fil Rouge la semaine dernière. Sans couper définitivement le cordon qui la lie à sa grande sœur genevoise dont elle reste partenaire, l'association qui intervient auprès de résidents d'EMS et d'ânés hospitalisés vole désormais de ses propres ailes. C'est ce qu'elle a officiellement annoncé le 12 mars devant 120 personnes, au cinéma Royal.

«Dans les faits, nous étions prêts à devenir autonomes dès la fin de notre formation, il y a environ une année et demie», souligne Marylène Rouiller, coordinatrice de Fil Rouge. Quant à ce nouveau nom, il donne à l'association une vraie identité propre. «Le fil rouge, c'est la trace que l'on laisse dans les services où l'on passe. Et puis quand on arrive, on a toujours notre fil rouge, notre pitch du jour», reprend-elle.



Les clowns de Fil Rouge interviennent en EMS ou dans les services de gériatrie et psychogériatriques des hôpitaux. DR

Au départ uniquement engagé par le Centre de soins et de santé communautaire de Sainte-Croix (CSSC), Fil Rouge a étendu son rayon d'action. Ses cinq «clowns d'intervention en milieu hospitalier et institutionnel» sont désormais également actifs une fois par mois dans trois EMS: La Venoge, à La Sarraz, Joli Automne, à Ecu-blens, et Le Pacifique, à Ettoy (en collaboration avec Hôpiclowns Genève). «En outre, nous devrions bientôt intervenir dans un troisième service du CSSC», reprend Marylène Rouiller. Ce qui n'empêchera pas le planning de Fil Rouge d'avoir encore des plages libres. «Idéalement, nous aimerions pouvoir tous compter sur un 40%. Et puis, si jamais, nous sommes prêts à engager du personnel.»

Tordant le cou aux idées reçues, la philosophie de cette association est basée sur celle du Rire Médecin, fondé en 1991 en France. A savoir que le rire et le nez rouge ne sont pas uniquement bénéfiques pour les enfants hospitalisés. «L'humour n'a pas d'âge. On le voit bien: lorsque nous entrons en scène, c'est comme si la vie, la liberté et la lumière faisaient leur apparition dans le service», affirme Marylène Rouiller. Si le travail clownesque reste le même, les clowns de Fil Rouge sont toujours en duo. Et ils ont évidemment tous été formés professionnellement pour des actions auprès de ces personnes dont les capacités cognitives sont limitées ou souffrent de troubles de la démence. **F.R.A.**

Contact www.filrouge-clown.ch. IBAN: CH03 0900 0000 1239 4940 8

Moudon

Le Gospel Festival fait son retour

La 3e édition du Moudon Gospel Festival aura lieu le 23 avril prochain. Ses organisateurs proposent encore une fois une programmation exceptionnelle avec, en têtes d'affiche, Emma Lamadji et Heavenly Praise. La première est une autodidacte française qui a fait ses expériences dans plusieurs formations de gospel et qui s'est fait un nom dans le milieu. Quant à Heavenly Praise, il s'agit d'un collectif de chanteurs d'origines culturelles et d'univers différents, alliant chants traditionnels, gospel moderne et afro-gospel. Plus d'infos sur www.moudongospelfestival.ch. **F.G.N**

Le chiffre

2900

Il s'agit du nombre de bambins qui, en 2015, se sont rendus, accompagnés par 1960 mamans, 155 papas et 400 autres personnes (grands-parents, oncles, tantes ou amis), à la Maison des Petits Pas de la Broye, à Payerne. Soit une fréquentation stable relativement aux précédentes années, relevait dernièrement *La Liberté*. A noter que l'établissement, dont l'idée est d'offrir un lieu de rencontre, de jeux et de partages entre enfants et adultes, fêtera ses 10 ans le 10 septembre. Pour l'occasion, une journée portes ouvertes sera organisée. **F.G.N**

Yverdon-les-Bains Magasin braqué au pistolet soft-air

Un mineur de 17 ans, encagoulé et armé d'un pistolet soft-air, s'est fait remettre par une caissière enceinte une partie du contenu de la caisse d'un magasin d'alimentation yverdonnois, lundi vers 15 h. L'important dispositif mis en place par la gendarmerie et la Police Nord Vaudois (neuf patrouilles, la brigade canine et des inspecteurs de la Sûreté) a permis l'interpellation quelques heures plus tard de ce Portugais domicilié dans la région. Il a été placé en détention provisoire après avoir reconnu les faits. Une partie du butin et l'arme utilisée ont été retrouvés. **F.R.A.**

L'énigme du lapin de Pâques

Estavayer-le-Lac (FR) Pour la 9e année consécutive, l'Office du tourisme Estavayer/Payerne met sur pied son traditionnel rallye de Pâques, qui aura lieu du 25 au 28 mars prochains dans la vieille ville d'Estavayer-le-Lac. Infos et inscriptions sur www.estavayer-payerne.ch. **F.G.N**

«Dans les chaussures d'un autre»

Avenches Vendredi, à 20 h 15, le Théâtre du Château d'Avenches propose un moment théâtral surprenant en accueillant une tragédie au style atypique écrite et mise en scène par Fabio Marra, *Dans les chaussures d'un autre*. Infos et réservations sur www.avenches.ch. **F.G.N**

Yverdon-les-Bains Nouveau bouquet de subventions

L'Agenda 21 d'Yverdon poursuit sa promotion en faveur de la mobilité durable et reconduit pour la huitième année son Bouquet de subventions. Au total, ce sont 450 bons qui seront proposés à la population dès le 22 mars. Parmi ceux-ci, des réductions pour 75 vélos classiques, 35 vélos électriques, 300 abonnements demi-tarif, 10 vélos pliables ou couchés, 50 abonnements Mobilis ou 10 abonnements Mobility. Les bons sont à disposition au greffe municipal ou à télécharger sur le site www.yverdon.ch/agenda21. **F.R.A.**